

| FICHE TECHNIQUE SECURITÉ SANTÉ |

SECTION 1 - IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT: BUEHLER METADI DIAMOND SUPENSION, METADI SUPREME,
METADI I, METADI II, METADI FLUID
NUMÉRO IDENTIFICATION: 40-6004, 40-6014, 40-6016, 40-6032, 40-6080 A
40-6259, 40-6528 A 40-6536, 40-6627 A 40-6636 INCLUSIVEMENT
USAGE/CLASSE DU PRODUIT : Abrasif

FOURNISSEUR:

Buehler, Ltd.
41 Waukegan Road
Lake Bluff, IL 60044
TÉLÉPHONE D'URGENCE: 800-424-9300
INFORMATION: 847-295-6500
PRÉPAREUR: DÉPARTEMENT TECHNIQUE TÉLÉPHONE: 847-295-6500
DATE DE LA PRÉPARATION: 22/09/08; 22 septembre 2008
VERSION FRANÇAISE PAR BUEHLER CANADA : 800-268-3593

SECTION 2 - COMPOSITION\INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

ITEM	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	WT/WT%
CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUNE MATIERE DANGEREUSE 29 CFR 1910.1200.			

SECTION 3 - INDICATION DANGEREUSE

TENEUR LIMITE EN SITUATION D'URGENCE : Ne prévoit pas d'avoir du danger en l'utilisation industrielle normale.

EFFETS AIGUS - CONTACT OCULAIRE : Ne prévoit pas d'avoir du danger en l'utilisation industrielle normale.

EFFETS AIGUS - CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une légère irritation de la peau avec un contact prolongé.

EFFETS AIGUS- INHALATION : Ne prévoit pas d'avoir du danger en l'utilisation industrielle normale (processus de la température de la pièce).

EFFETS AIGUS - INGESTION : Peut causer des nausées et du vomissement.

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION CHRONIQUE: Inconnu.

VOIE(S) PRIMAIRE DE PÉNÉTRATION: Non applicable.

SECTION 4 - MESURES ET PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE : Nettoyer immédiatement les yeux à grande eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux, si l'irritation continu.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec du savon et de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux, si l'irritation continu.

Continuée à la Page 2)

Produit: 40-6004, 40-6014, 40-6016, 40-6032, 40-6080 A
40-6259, 40-6528 A 40-6536, 40-6627 A 40-6636 INCLUSIVEMENT

DATE DE PRÉPARATION: 22/09/08; 22 septembre 2008

Page 2

=====
| SECTION 4 - MESURES ET PREMIERS SOINS |
=====

INHALATION : S'il y des symptômes, emmener à l'air fraîche. Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent.

INGESTION : Avaler moins d'une once ne causera pas d'ennui. Pour une quantité plus énorme, ne PAS faire vomir, mais donner à la victime un ou deux verres d'eau à boire, et obtenir des soins médicaux.

NOTES POUR LE MÉDECIN : Non applicable.

=====
| SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES |
=====

POINT D'ÉCLAIR : Aucun donné, est. >200°F 93°C (PENSKY-MARTENS C.C.)
LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N.A.
LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N.A.
TEMPÉRATEUR D'AUTOALLUMAGE : Aucun donné

AGENT D'EXTINCTEUR : CO2, Chimique Sec, Mousse

RISQUES INHABITUELS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE : Inconnu

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Inconnu.

=====
| SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE |
=====

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE DU MATÉRIEL : Récupérer le matériel propre. Absorber avec du matériel inactif, tel que l'argile. Balayer ou pelleter le matériel contaminé dans un contenant approprié pour les déchets et l'éliminer conformément aux normes locales de recyclage et de traitement des déchets.

=====
| SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE |
=====

MANIPULATION : Suivre les précautions indiquées sur les fiches signalétiques et les étiquettes même si le contenant est vide, car il peut contenir des résidus du produit. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

ENTREPOSAGE : Intérieur\ambiante.

=====
| SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION\PROTECTION INDIVIDUELLE |
=====

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : Aération général est adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Aucune protection normalement nécessaire avec un système d'aération général. Si les niveaux d'exposition sont inconnus, si les niveaux excèdent le ST/LEA ou si des effets sont constatés, utiliser un appareil respirateur approuvé par la NIOSH contre les poussières/les brouillards selon les normes applicables des règlements de santé et sécurité et la recommandation du fabricant.

PROTECTION DE LA PEAU : Des vêtements propres pour couvrir la peau. Des gants synthétiques ou en tissu.

Continuée à la page 3

Produit: 40-6004,40-6014,40-6016,40-6032,40-6080 A
40-6259, 40-6528 A 40-6536,40-6627 A 40-6636 INCLUSIVEMENT

Date de la Préparation: 22/09/08; 22 septembre 2008

Page 3

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION\PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION OCULAIRE :Des verres de sécurité.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Une douche oculaire facilement accessible.

MESURES D'HYGIÈNE : Suivre de bonnes pratiques générales de sécurité industrielle pendant l'utilisation. Ne pas fumer ou manger pendant l'utilisation.

SECTION 9 - PROPRIETE PHYSIQUE ET CHIMIQUE

Point d'ébullition: N.A. Densité de Vapeur: Plus lourd que l'air
Odeur: non applicable Seuil d'Odeur: Aucune donnée
Apparence: liquide à pâte Taux d'Évaporation: Plus lent que celui du Butyle d'Acétate

Solubilité dans l'eau: appréciable
Point de congélation: aucun donnée Densité: 1.0-1.04
Tension de vapeur: 17.5mm Hg @ 20°C pH @ 0,0%: N.A.
État Physique: liquide épaisse Viscosité: Haute
Coefficient de Répartition Eau/Huile: aucun donné
(Voir la Section 16 pour les abréviations)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER : Inconnu.
IMCOMPTABILITÉ : Fortes bases ou oxydants.
DES PRODUITS DÉCOMPASANTS DANGEREUX : Oxydes de carbure.
LA POLYMÉRISATION DANGEREUX : Ne se produira pas sous des conditions normales.
STABILITÉ : Ce produit est stable sous des conditions normales.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

COMPOSANTS D'INFORMATION TOXICOLOGIQUES : Aucune information.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

RÉSULTATS D'ESSAIS ÉCOLOGIQUES : Aucune information

SECTION 13 - CONSIDERATIONS POUR L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION: N'est pas considéré un produit dangereux par le règlement fédéral RCRA si éliminé comme vendu. Réviser les règlements locaux de santé et d'élimination pour la procédure appropriée.

Continuée à la page 4

Produit: 40-6004,40-6014,40-6016,40-6032,40-6080 A
40-6259, 40-6528 A 40-6536,40-6627 A 40-6636 INCLUSIVEMENT

DATE DE PRÉPARATION: 22/09/08; 22 septembre 2008

Page 4

=====
| INFORMATION DE TRANSPORTATION |
=====

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DU MIN.DES TRANSPORTS: Aucun règlement.
NOM TECHNIQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.A.
CLASSE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.A.
CLASSE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.A.
Numéro UN/NA MIN. DES TRANSPORTS: N.A.
GUIDE RESP.

=====
| SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE |
=====

ASOSHA: Dangereux selon la définition de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matériaux dangereux (29CFR 1910.1200)

SIMDUT CANADIEN: Cette fiche signalétique a été préparée en conformité avec les Règlements sur le Contrôle des Produits, sauf en ce qui a trait aux 16 titres.

CLASSE SIMDUT CANADIEN: Aucun (non-réglé)

=====
| SECTION 16 - AUTRE INFORMATION |
=====

HMIS RATINGS - HEALTH: 0 FLAMMABILITY: 0 REACTIVITY: 0

DATE DE RÉVISION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE PRÉCÉDENT: 22/06/05
MOTIF DE LA RÉVISION: changement de date.

LEGEND: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Établi,
N.D. - Non Déterminé

ABBREVIATIONS: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists; OSHA: US Occupational Health and Safety Administration; ST-LEMP: Seuil de tolérance - Limite d'exposition moyenne pondérée (8 heures); LECD: Limite d'exposition de courte durée (15 min.); VL - Valeur limite; LEA: Limite d'exposition admissible.

EXONÉRATION: A la meilleure de notre connaissance, l'information contenue dans cette fiche signalétique est exacte ou a été obtenue de sources que nous croyons exactes. Nous n'assumons toutefois aucune responsabilité, exprimer ou implicite, quant à l'exactitude ou la complexité des renseignements contenus aux présentes. L'acheteur assume toute responsabilité relativement à l'utilisation de ce matériel.

Visiter le site www.buehler.ca de temps à autres pour consulter les révisions les plus récentes.

=====
=====
<Fin de la Fiche Signalétique>